



[Séance de vœux pour le CEV](#)

Comme beaucoup d'associations, la cérémonie des vœux 2021 du Cercle des Entreprises du Vendômois (CEV) s'est tenue en visio-conférence en présence de Magali Chapey, sous-préfète de l'arrondissement de Vendôme et des élus, Pascal Brindeau, député et Laurent Brillard, maire de Vendôme et président de la Communauté de Communes de l'agglomération Territoires Vendômois.

De façon dynamique malgré le distanciel, Francis Minier, président du CEV, a pu donner la parole à chaque commission de l'association afin qu'elles puissent faire un bilan de l'année 2020. Un tour

d'horizon complet qui a permis en plus d'avoir une vision en ce début d'année des dossiers en cours, de présenter l'association à la nouvelle représentante de l'État arrivée dans ses fonctions en septembre. Regrettant les actions qui n'ont pu se dérouler comme la Semaine de l'Industrie, temps fort au printemps, repoussée à l'automne puis annulée, le CEV espère son retour en mars. « *Les perspectives 2021 sont de garder le contact privilégié avec les établissements scolaires où nous intervenons tout au long de l'année. Nous avons également été sollicités en ce début d'année par l'agglomération Territoires Vendômois dans le cadre de la politique de la ville pour animer les Petits Déjeuners de l'Emploi* » détaille le vice-président Frédéric Dejarpe.

Les commissions se succèdent à l'écran comme celle de la communication qui travaille sur le nouveau site internet de l'association ou la commission des fêtes qui n'a pu organiser depuis les confinements qui s'enchaînent ces moments de convivialité, « commission essentielle à la vie du Club » soulignait son président. Jean-Baptiste Anginot a présenté la nouvelle commission « Top50 » mise en place depuis l'assemblée générale de l'association. Le but de cette commission est d'avoir une représentativité plus complète des entreprises du Vendômois au sein du CEV. En effet, peu d'entreprises de plus de 50 salariés sont aujourd'hui adhérentes au Club avec seulement six d'entre elles sur la quarantaine exerçant sur le territoire.

Rappelant la situation actuelle où certaines entreprises sont dans de graves difficultés, Francis Minier tint à souligner que le CEV a ce rôle d'apporter le dynamisme et le soutien auprès de celles qui souffrent. « *On se penche actuellement également sur le bien-être au travail, de façon à donner envie à notre jeunesse de rester pour travailler en Vendômois* » détaille-t-il.

Le président laisse en fin de séance la conclusion à Madame la Sous-préfète qui désigne le cercle comme un interlocuteur privilégié. « *L'intérêt de la sous-préfecture c'est de travailler avec vous et le CEV avec sa synergie entre entreprises est un bon interlocuteur pour mettre en avant l'attractivité du territoire* » conclut Magali Chapey.

<http://www.cercle-entreprises-vendomois.fr>